La lettre de Domats

L'actualité municipale mensuelle
Spéciale
22 Mars 2011



DERNIER EPISODE
(explications)

Vous le savez, et l'attendez tous et toutes avec impatience, l'armoire nous permettant d'avoir Internet en haut débit sur tout le village et ses hameaux sera bientôt raccordée (enfin !).

Quelques petites précisions s'imposent, afin d'éviter certaines arnaques…

Voici un tableau qui vous indiquera quel débit maximum alimentera votre secteur (ces données seront plus précises après le 28 mars) :

	ADSL (en mégabits)	Correspondance en ADSL 2 +
Bourg	8	18
La Rôtie	entre 5 et 6	14
Les Chesneaux	8	18
La Charbonnière	7	16
La Longue tuile	8	18
Les cantins	6	14
Les Besnards	Entre 6 et 7	15
La Ramée	7	16
Les Joigneaux	7	16
Les Grands thénards	7	16
Les Robineaux	7	16

Conversion
La plupart des abonnements souscrits sur Domats actuellement sont de l'ordre de 512 Kb, 1024 Kb ou 2048 Kb.
512 k = 0,5 Mégabits
1024 k = 1 Mégabits
2048 k = 2 Mégabits
Pour vous donner une petite idée, après le raccordement, le débit moyen assuré dans les hameaux sera compris entre 6 et 8 mégabits ! Accrochez vos ordis, ils vont s'envoler !!

Différence entre ADSL et ADSL 2 + :
Ce sont deux normes techniques pour le transport des données. En fonction de la norme utilisée, la vitesse de transfert peut aller du simple au triple. Notre répartiteur sera équipé de la norme ADSL 2+
Cette précision, plutôt technique, vous est apportée pour vous expliquer les écarts souvent très importants entre les différentes vitesses de transmission que vous font miroiter les opérateurs.

Le dégroupage :
Le terme «dégroupage» est donné au répartiteur sur lequel plusieurs opérateurs Internet viennent connecter leur propre liaison Fibre.
Nous ne disposons pas d'un nombre suffisant d'abonnés sur notre répartiteur pour que ces opérateurs décident de le dégrouper (problème de rentabilité).

Chronologie :

Vendredi 25 mars : France Telecom met l'armoire en service et transmet l'information à tous les opérateurs.

Lundi 28 mars : tous les opérateurs seront en mesure de vous indiquer le débit lié à votre ligne, et l'offre correspondante.
Vous pouvez modifier votre contrat ou souscrire un contrat à partir de cette date. **Attention, votre ligne ne pourra être réellement raccordée à l'ADSL qu'après le dimanche 10 avril.**

Lundi 11 avril : toutes les lignes doivent être raccordées physiquement à l'armoire et vous devez être en mesure de tester les joies du haut débit de chez vous (si vous avez modifié votre contrat).

Entre le 25 mars et le 11 avril : le fonctionnement des lignes téléphoniques sera perturbé. Des coupures « normales » d'environ 10 à 15 minutes auront lieu sur toutes les lignes. En revanche, si la coupure est prolongée, ce n'est pas normal, prévenez votre opérateur téléphonique.

MODE D'EMPLOI

Préambule :
Depuis la loi sur l'augmentation de la TVA sur les abonnements mobiles et Internet avec l'option TV (30 décembre 2010), les opérateurs ont supprimé de leur offre l'option TV par l'ADSL pour les «non dégroupés».

Si vous n'êtes pas abonné à internet :
Vous devez souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix (après le 28 mars). Pour connaître les différentes offres, demandez à vos proches de se connecter sur le site www.degroupest.com, tapez le numéro de la ligne concernée : vous aurez alors toutes les informations sur votre ligne téléphonique (débit, forfaits proposés par tous les opérateurs, etc).

Si vous êtes déjà abonné à internet :
Renseignez vous auprès de votre opérateur pour savoir si vous devez modifier votre contrat (numéro service clientèle qui figure sur vos factures). Certains opérateurs « bloquent » le débit en fonction du contrat souscrit :
Exemple : vous avez un contrat en 512k (0,5 mégabits), et le débit arrive à 8 méga. Vous naviguerez toujours à la vitesse de 0,5 méga si vous ne modifiez pas votre contrat.

Pour plus d'informations ou si vous avez besoin d'aide, contactez le secrétariat de la mairie au 03.86.86.31.90.

Une cérémonie d'inauguration de cette très attendue armoire NRAZO aura lieu fin avril, début mai. A cette occasion, les services de France Telecom viendront faire une démonstration de la navigation internet en haut débit et répondront à vos questions. Nous vous communiquerons la date dès qu'elle sera fixée.

Marie-Claire MERCIER et Dominique BREDEVILLE







A propos de la lettre de Domats

Contact: Jean.heduit@domats.fr
La distribution se fait uniquement sous forme informatique. Merci de vous inscrire en adressant votre adresse e-mail à lalettre@domats.fr
Pour les personnes ne disposant pas d'internet une version papier est disponible en mairie et à l'agence postale.

Inscription ou désinscription à la lettre mensuelle d'informations municipales:

Merci d'envoyer un mail à **lalettre@domats.fr**
La lettre peut être consultée sur le site **http://www.domats.fr** au chapitre « mairie » rubrique « bulletins ».